

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 15 février 2022, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents par visioconférence :

MME	Isabelle Giasson	directrice générale et secrétaire-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Yoland Émond	président et représentant de Chute-aux-Outardes
	Steeve Grenier	représentant de Franquelin
	René Labrosse	représentant de Pointe-Lebel
	Raymond Lavoie	représentant de Ragueneau
	Yves Montigny	Représentant de Baie-Comeau
	Julien Normand	représentant de Pointe-aux-Outardes
	Réjean Sini	représentant suppléant de Godbout

Est absent :

Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 18 janvier 2022

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-01 de la Régie ainsi que n° 2022-01 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de janvier 2022
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2022
- 2.4 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2022-01 – Services professionnels – Services comptables
- 2.5 Adoption des orientations stratégiques 2022-2023-2024
- 2.6 Autorisation de procéder au démantèlement du convoyeur du centre de transfert
- 2.7 Nomination d'Édouard Kouassi au poste de conseiller en gestion des matières résiduelles

LET

- 2.8 Autorisation – Modification des heures d'ouverture au site d'enfouissement technique de Ragueneau
- 2.9 Modernisation du contrôle informatique du système de traitement du LET de Ragueneau

3.0 Informations

- 3.1 Semaine de la famille

- 3.2 Rapport BAPE – État des lieux de l'enfouissement au Québec
- 3.3 Programme de subvention de filtres à microfibres - GRAME

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 15 mars 2022
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 15 mars 2022

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-11

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-12

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 18 janvier 2022

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 18 janvier 2022;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 18 janvier 2022, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2022-13

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-01 de la Régie ainsi que n° 2022-01 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2022-01 de la Régie d'une somme de 317 810,06 \$ et n° 2022-01 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 7 310,24 \$ pour un total de 325 120,30 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-14

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de janvier 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de 3 649,81 \$ pour janvier 2022, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-15

2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, René Labrosse, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 janvier 2022 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-16

2.4 Autorisation appel d'offres sur invitation n° 2022-01 – Services professionnels – Services comptables

Attendu qu'une firme comptable doit procéder à la vérification des états financiers et à la mission d'examen relative aux redevances et à la compensation de la collecte sélective;

Attendu que cette firme doit posséder l'expertise nécessaire pour préparer les états financiers et l'examen de l'évaluation des quantités de matières résiduelles reçues au LET de Ragueneau ainsi qu'au centre de transfert de la RGMRM;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offres sur invitation pour l'obtention des services comptables des années financières 2022, 2023 et 2024.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-17

2.5 Adoption des orientations stratégiques 2022-2023-2024

Attendu que les orientations stratégiques 2022-2023-2024 ont été déposées le 18 janvier 2022 lors de la séance de travail et que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson en a alors expliqué le contenu;

Attendu que les administrateurs ont été invités à en prendre connaissance et à acheminer leurs commentaires par courriel à la directrice générale.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter les orientations stratégiques 2022-2023-2024 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-18

2.6 Autorisation de procéder au démantèlement du convoyeur du centre de transfert

Attendu que trois (3) entreprises ont été invitées à soumissionner pour le démantèlement et le transport du convoyeur vers le lieu d'enfouissement technique de Ragueneau;

Attendu que Fortin et Lévesque Inc. étant celle ayant déposé la soumission la plus basse.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'autoriser l'entreprise Fortin et Lévesque Inc. à procéder au démantèlement et au transport du convoyeur vers le lieu d'enfouissement technique de Ragueneau pour entreposage au montant de 10 250 \$, excluant les taxes.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-19

2.7 Nomination d'Édouard Kouassi au poste de conseiller en gestion des matières résiduelles

Attendu que le poste de conseiller en gestion des matières résiduelles est vacant;

Attendu qu'à la suite de la réalisation du processus de dotation, Édouard Kouassi est le candidat retenu.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, René Labrosse, il est unanimement résolu de procéder à l'embauche d'Édouard Kouassi au poste de conseiller en gestion des matières résiduelles, à raison de 36 heures par semaine, à l'échelon 7 des conditions normatives du personnel cadre, avec une période de probation établie à six mois et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat de travail.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2022-20

2.8 Autorisation – Modification des heures d'ouverture au site d'enfouissement technique de Ragueneau

Attendu qu'une analyse des entrées clients au lieu d'enfouissement a été réalisée;

Attendu que cette analyse permet de fermer le lieu d'enfouissement les vendredis après-midi;

Attendu que cette fermeture permettra d'optimiser les opérations d'entretien du site ainsi que la gestion des ressources humaines.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu de modifier les heures d'ouverture du lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, le vendredi, de 8 h à 12 h, au lieu de 8 h à 16 h 45.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-21

2.9 Modernisation du contrôle informatique du système de traitement du LET de Ragueneau

Considérant que le système de traitement du lixiviat est un élément essentiel aux opérations du lieu d'enfouissement technique de Ragueneau et qu'il est primordial d'en assurer le bon fonctionnement et la fiabilité;

Considérant que l'ordinateur, le logiciel et les composantes du contrôle informatique n'ont pas été mis à jour depuis l'installation du système en 2004;

Considérant qu'un arrêt prolongé du système de traitement du lixiviat aurait d'importantes conséquences opérationnelles et environnementales;

Considérant qu'en plus d'être désuet, l'approvisionnement et un délai de livraison raisonnable des pièces de certaines composantes du système ne peuvent être assurés en cas de défektivité;

Attendu que la Régie a effectué les démarches de modernisation du contrôle informatique auprès du concepteur du logiciel du système de traitement, M. Serge Humbert, consultant spécialisé en automatisation et travaux électriques;

Attendu que les travaux de modernisation seraient effectués en deux phases afin de répartir les coûts qui y sont associés;

Attendu que la phase 1 s'élève à 26 095,26 \$ sur un projet total de 64 301,67 \$;

Attendu que l'expertise liée à la conception et la programmation de logiciel d'opération de système de traitement de lixiviat est peu répandue et qu'il est difficile d'obtenir une deuxième offre de service comparable.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à l'octroi de la phase 1 de la modernisation du contrôle informatique du système de traitement du LET de Ragueneau, pour un montant de 26 095,26 \$, excluant les taxes, tel qu'indiqué à la soumission, à Serge Humbert, consultant, 9410-6846 Québec Inc., sis au 3370, Charles-Best, app. 401, Laval (Québec) H7V 4X2.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Semaine de la famille

L'activité *Les mini-stagiaires* se tiendra le 1^{er} mars prochain, dans le cadre de la Semaine de la famille, en partenariat avec l'entreprise RSMF. Il s'agit d'un après-midi où il sera possible pour les jeunes de prendre place dans un camion à ordures et observer la manœuvre de la levée d'un bac de récupération. La chargeuse sur roues sera aussi sur place ainsi que le petit tracteur à matières recyclables. Nous en profiterons pour prodiguer des conseils sur ce qui se récupère et ce qui ne se récupère pas.

3.2 Rapport BAPE – État des lieux de l'enfouissement au Québec

Isabelle Giasson informe les élus de la publication du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'état et la gestion des résidus ultimes.

3.3 Programme de subvention de filtres à microfibres – GRAME

Isabelle Giasson informe les municipalités de l'existence du programme de subvention de RECYC-QUÉBEC qui vise à réduire les rejets de microplastiques dans nos cours d'eau en offrant à prix abordable des filtres capables de retenir les microplastiques détachés des vêtements lors du lavage. Le programme est géré par le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME).

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 15 mars 2022 à 8 h.

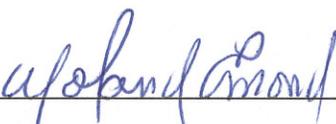
5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 15 mars 2022 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 2022-22

7.0 **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 18.



Yolande Émond
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière